

Transport international de voyageurs par route – Annexe B				réservé à l'administration
Relevé de tous les véhicules loués aptes, d'après leur type de construction et leur équipement, à transporter plus de neuf (9) personnes, conducteur compris				
Entreprise				
Matricule		Licence communautaire		

Numéro	Plaque d'immatriculation	date début du contrat de location	date fin du contrat de location	réservé à l'administration			
				1 ^{ère} prolongation	2 ^{ème} prolongation	3 ^{ème} prolongation	Matricule propriétaire
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Une copie d'un certificat de location (ou du contrat de location) et une copie du certificat d'immatriculation («carte grise») par véhicule loué sont à annexer à la présente.

Certification

Je soussigné(e), gérant(e) technique, certifie par la présente que l'annexe B reprend l'ensemble des véhicules loués aptes, d'après leur type de construction et leur équipement, à transporter plus de neuf (9) personnes, conducteur compris dont l'entreprise dispose, et que l'ensemble du parc de véhicules est couvert par une vignette fiscale, une police d'assurance r.c.a. et un certificat de contrôle technique valables.

lieu et date

Nom et signature du gérant technique

